

# PROCHE-ORIENT

# AMÉRIQUES

## Liban

### PREMIER MINISTRE DÉMISSIONNAIRE

## M. Selim El Hoss est chargé par M. Sarkis de former le nouveau gouvernement

De notre correspondant

Beyrouth. — Un pas a été franchi sur la voie de la détenté au Liban par la désignation, vendredi soir 28 avril, du chef du nouveau gouvernement, M. Selim El Hoss, qui succède à lui-même, par le président de la République, M. Elias Sarkis. Selon des informations concordantes recueillies dans les cercles politiques de droite comme de gauche, le gouvernement d'union nationale qui va être formé serait pratiquement déjà prêt. Il comprendrait de seize à vingt-deux ministres et serait dominé par la droite parlementaire, chrétienne et musulmane, avec une ouverture en direction du mouvement national palestino-progressiste en la personne de M. Walid Joublat et peut-être d'un autre ministre ; les pro-syriens pourraient être représentés par M. Komal Chatfia. Le cabinet ne comprendrait aucun des dirigeants de la « vieille génération », même pas à titre de ministre d'Etat. Mais leurs enfants y seraient largement représentés, outre M. Walid Joublat, on y trouverait à coup sûr MM. Amine Pierre Gemayel, Dory ou Dany Camille Chamoun et Tony Soleiman Frangé. Parmi les autres noms cités qui retiennent l'attention, on note ceux de l'ancien colonel Lahoud, qui fut le chef du deuxième bureau de l'armée durant les années 60, sous les règnes des présidents Chehab Helou et Karim Pakradouni, phalangiste de l'aile modérée, artisan, en 1976, du renversement d'alliance qui a amené la Syrie du côté de la droite chrétienne. Un point est en tout cas acquis dans la répartition des portefeuilles : les affaires étrangères resteront attribuées à M. Fouad Boutros, ministre sortant.

Bien qu'il ait été souligné que la résolution adoptée la semaine dernière par le Parlement interdisant l'action armée palestinienne ainsi d'ailleurs que celle des autres milices ne constituait pas un texte impératif de caractère exécutif, il est acquis que le prochain gouvernement le considérera comme tel. C'est sur cette base qu'il s'emploiera à négocier des accords avec l'O.L.P., qui s'y dit disposée. — L.G.

● M. Hasib Abdallah, directeur des affaires économiques au ministère libanais des affaires étrangères, a été assassiné vendredi 28 avril au moment où il regagnait son domicile, cor niche Mazraa, à Beyrouth-Ouest. M. Hasib Abdallah, avant de prendre ses fonctions au ministère, il y a un an, avait été ambassadeur du Liban auprès des Emirats arabes unis. Agé de soixante-trois ans, il était marié et père de famille. — (A.F.P.)

● Une dizaine de personnes au moins, dont deux enfants, ont été tuées vendredi 28 avril à Beyrouth dans l'effondrement d'un immeuble de quatre étages. Le bâtiment, qui abritait quatre familles de réfugiés, faisait face à l'hôtel Phœnix, près du front de mer. Il avait été sévèrement touché pendant la « bataille des grands hôtels » et avait alors brûlé en partie. — (A.F.P.)

● Un porte-parole militaire palestinien a revendiqué, vendredi 28 avril à Beyrouth, l'attentat de Naplouse (Cisjordanie) de mercredi dernier, au cours duquel deux Allemands de l'Ouest avaient été tués (le Monde du 28 avril). — (A.F.P.)

## LA VENTE D'AVIONS DE COMBAT A ISRAEL, A L'ARABIE SAOUDITE ET A L'ÉGYPTE

## M. Carter renonce à imposer au Congrès un examen global du projet

De notre correspondant

Washington. — Le projet de ventes d'avions de combat à Israël, à l'Arabie Saoudite et à l'Égypte a été transmis officiellement vendredi 28 avril par l'administration au Congrès, mais le « paquet » dont M. Carter parlait encore mardi dernier dans une conférence de presse ne porte plus ce nom. Comme l'a déclaré M. Vance, secrétaire d'Etat, « l'administration entend imposer aucune condition à l'examen du projet par le Congrès » et « comprend » que ce dernier « veuille examiner ces importantes transactions séparément et avec soin ». « Il laissera donc le législatif opérer, mais, toujours selon M. Vance, le président réserve son jugement sur la décision qu'il prendra en fin de compte au vu des positions du Congrès. »

On ne saurait inférer de ce qu'une source officielle appelle une « manœuvre tactique » que M. Carter a renoncé du même coup à priver Israël de ses avions si la vente à l'Arabie Saoudite se heurtait à un veto. Simplement, le président a décidé de ne plus parler de « paquet », et il n'en a d'ailleurs pas besoin puisque, sur le plan légal, le Congrès est libre d'en examiner les éléments comme il l'entend. La menace est seulement suspendue et l'on en parlera dans trente jours, lorsque le législateur aura exprimé un avis.

Toutefois, à la différence de ce qui s'est passé pour Panama, lorsque l'administration devait recueillir une par une les 60 voix nécessaires au Sénat, c'est à l'opposition qu'il reviendra cette fois de trouver une majorité — majorité simple certes et non

des deux tiers, mais dans les Chambres séparément — pour faire échouer le projet.

Si, pour une raison ou pour une autre, notamment par suite d'une impasse dans les commissions, la proposition n'était pas soumise au vote dans une seule des deux Chambres, elle serait considérée comme acceptée. Aussi l'administration, qui compte notamment sur la Chambre des représentants et sa commission des affaires internationales — moins systématiquement pro-Israélienne que l'organe correspondant du Sénat — a-t-elle repris espoir.

Elle a joué également sur les sentiments de dignité offensée que les appels trop pressants de M. Dayan semblent avoir suscités dans une partie de l'opinion. En recevant pour une sorte de veillée d'armes à son hôtel ses principaux amis du Sénat, notamment MM. Church, Javits et Jackson, le ministre israélien en a peut-être un peu « trop fait » et a soulevé la mauvaise humeur de l'administration.

Cette réaction n'est peut-être pas étrangère aux propos, fort peu agréables pour Israël, tenus par M. Carter vendredi à l'occasion d'une cérémonie de plantation d'un cèdre du Liban dans les jardins de la Maison Blanche : « Je ne connais aucun pays ces dernières années, a dit le président, qui ait souffert davantage, d'une manière non provoquée et imméritée, que le Liban et son peuple. Ces dernières semaines seulement, des centaines de Libanais ont été tués, près de deux cent mille sont sans abri. La peine et la sollicitude du monde entier vont au peuple du Liban. »

MICHEL TATU.

## Chili

### APRÈS L'AMNISTIE DU 19 AVRIL

## Plusieurs exilés décident de solliciter une autorisation de retour

Les Qllapayun — un groupe de sept chanteurs chiliens qui se produisit jusqu'à ce samedi 29 avril au Théâtre d'Orsay — a décidé de prendre au mot le gouvernement de Santiago qui a décrété, le 19 avril, une amnistie pour les prisonniers politiques et les exilés. Les artistes se sont présentés, le 28 avril, au consul chilien à Paris. Ils lui ont indiqué qu'ils souhaitaient rentrer dans leur pays, et ce pour y chanter. Le représentant de Santiago leur a déclaré qu'il serait en mesure de leur communiquer la réponse de son gouvernement dans trois ou quatre semaines.

Nous apprenons, d'autre part, que Mme Gladys Marin, secrétaire générale des Jeunesses communistes, exilée à Paris, a récemment fait la même démarche. L'ambassade a refusé de transmettre la demande à Santiago, nous dit-on. Mme Marin précisait qu'elle entendait rentrer pour poursuivre les recherches sur le cas de son mari, dirigeant

du P.C. chilien disparu depuis le 4 mai 1976. Deux exilés chiliens, habitant Evreux, qui, le 20 mars, avaient présenté une demande de retour, n'avaient toujours pas de réponse le 27 avril. Il est vrai qu'ils se fondaient, alors, sur une déclaration faite le 6 mars par le secrétaire général du gouvernement, le général René Vidal, et non sur le décret d'amnistie proprement dit.

Rappelons que les exilés qui entendent rentrer au Chili doivent signer une demande dans laquelle ils s'engagent « à respecter le régime existant, l'interdiction de toute activité politique et les lois en vigueur » ; ils s'engagent également à « travailler de façon décidée et loyale pour la grandeur de la patrie ».

● Les autorités ont rejoué un ancien dirigeant du P.C. qui, après l'amnistie, tentait de rentrer à Santiago. M. Cesar Godoy Urrutia, qui est âgé de soixante-dix-sept ans, a dû réembarquer dans le même avion qu'il avait amené de Mexico (où il vit depuis 1975), et qui repartait pour Buenos-Aires. M. Godoy avait omis, ont expliqué les autorités, de présenter sa demande de retour au Chili et d'accomplir les démarches obligatoires prévues pour les exilés dans le décret d'amnistie du 19 avril. Les parents de M. Godoy, qui habitent Santiago, ont déclaré qu'il avait quitté le Chili à titre privé, en payant son billet d'avion, et non en tant que réfugié. — (A.F.P., Reuter.)

## CORRESPONDANCE

### Discours militaire et réalité

M. Armando Urribé, ancien ambassadeur du Chili de l'Union populaire à Pékin, nous écrit :

Amnistie pour les prisonniers politiques chiliens ? Chaque dirigeant politique banni du pays — ce fut le cas pour M. Luis Corvalan, pour M. Jorge Montt — était présenté par le général Pinochet comme le dernier prisonnier politique du pays. Aujourd'hui, on « amnistie » donc des prisonniers politiques en principe inexistantes. En réalité, on leur impose l'exil forcé. Il s'agit donc, dans le meilleur des cas, d'une commutation de peine.

Sous la junte, un million de Chiliens ont quitté le pays. Les autorités ont reconnu, le 27 décembre dernier, que neuf cent soixante mille Chiliens vivaient à l'étranger — chiffre sans précédent dans l'histoire du pays. L'Institut catholique des migrations a calculé que deux cent cinquante mille à trois cent cinquante mille d'entre eux sont en exil pour motifs politiques. L'« amnistie » annoncée aggrave cette saignée.

La deuxième « nouveauté » de la mesure annoncée a trait aux exilés, dont on autorise officiellement le retour. Mais les conditions préalables imposées illégalement par la junte sont maintenues : elles expliquent que, jusqu'au début de 1978, cent neuf Chiliens seulement soient rentrés au pays.

Une autre innovation a consisté dans le remplacement de l'état de siège par l'état d'urgence. Mais la junte a eu soin, auparavant, d'introduire dans les dispositions de l'état d'urgence plusieurs de celles qui sont propres à l'état de siège. Le tour est ainsi joué...

Tout cela s'inscrit dans le cadre d'un remaniement ministériel. Les civils domineront, nous dit-on. Ainsi l'amiral Carvajal, jusque-là ministre des affaires étrangères, est remplacé par M. Cubillos, ancien officier de la marine de guerre. L'occasion est atténuante, M. Cubillos fut, en 1969 et 1970, le « contact » entre M. Agustín Edwards (directeur du journal *El Mercurio*) et les marines chilienne et américaine. De 1970 au coup d'Etat, il a participé à la gestion financière du *Mercurio* — ce journal qui, selon le rapport du sénateur américain Frank Church, a reçu de grosses subventions de la C.I.A. C'est là la manière dont les affaires étrangères de la junte se « civilisent ».

On pourrait continuer. Mais à quel bon ? Les généraux ont le mérite d'être inimitables, comme le montrent ces semaines-ci les émissions « Chili-Impressions », de M. Berzosa, à la télévision française.

Inimitables ? Peut-être verrait-on, cependant, le général Pinochet changer de nom. Il pourrait par exemple s'appeler Foréster. C'est le nom du sous-chef d'état-major de l'armée qui pourrait fort bien assurer la succession...

## Brésil

## L'agitation dans les milieux politiques inquiète le gouvernement

Une atmosphère générale de mécontentement règne dans les milieux politiques brésiliens à la suite de l'annonce par la présidence des noms des candidats du parti officiel, l'Arena, aux élections indirectes des gouverneurs de plusieurs Etats qui doivent avoir lieu en septembre prochain. En raison du caractère très particulier du mode de scrutin, cette annonce équivaut à une désignation officielle.

« L'air est chargé de réclamations, de déceptions et de révoltes », écrit, vendredi 28 avril, le quotidien *Estado de Sao Paulo*, tandis que de nombreux commentateurs estiment que le gouvernement se trouve actuellement dans une position embarrassante, en raison des réactions négatives qui se manifestent jusqu'au sein de l'Arena après le choix des gouverneurs.

La décision de la présidence a non seulement été largement critiquée par la presse et l'opposition mais a également suscité des vives controverses au sein de la majorité gouvernementale. La « grogne » au sein de l'Arena n'est pas sans inquiéter les stratèges gouvernementaux à quelques mois, non seulement de l'élection présidentielle, mais surtout de législatures de novembre, pour lesquelles beaucoup prévoient déjà une progression assez nette de l'opposition.

Une certaine effervescence est constatée, d'autre part, dans les milieux étudiants et ouvriers ainsi

que parmi les prisonniers politiques. Un mouvement de grève de la faim a été déclenché par des détenus politiques d'Itamaraca (Etat de Pernambuco), qui protestent contre l'isolement infligé depuis trois ans à deux de leurs compagnons condamnés à la prison à vie. Il s'agit là du quatrième mouvement de grève des détenus d'Itamaraca.

Dans un télégramme adressé, le 27 avril, au président Ernesto Geisel, le secrétaire général d'Amnesty International, M. Martin Ennals, a affirmé que la fin de l'isolement des deux détenus avait été promise en novembre dernier. Un télégramme de protestation de l'organisation a été envoyé simultanément au président du tribunal militaire supérieur, l'amiral Helio Leite. Amnesty International demande aux autorités brésiliennes d'intervenir pour mettre fin aux conditions inhumaines en vigueur au pénitencier de Barreto-Campelo.

Une manifestation de rue est prévue, lundi 1<sup>er</sup> mai, par un « mouvement unitaire des oppositions syndicales », à Osasco, cité industrielle de la grande banlieue de Sao-Paulo. Ce mouvement souhaite réaliser un « 1<sup>er</sup> mai ouvrier » et réclame une « amnistie ample et sans restrictions », la liberté syndicale, le droit de grève et des relèvements de salaires. La manifestation d'Osasco coïncidera avec la visite à Sao-Paulo du président Geisel qui doit y célébrer la « journée du travail ». — (A.F.P.)

# EUROPE

## Allemagne fédérale

## M. Schmidt dénonce l'« irresponsabilité » de Washington en matière économique

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier Schmidt n'a pas pour habitude de perdre sa maîtrise de soi en public. Aussi se demande-t-on toujours si ses explosions d'indignation sont vraiment la manifestation d'une colère spontanée, ou bien si elles ne précèdent pas d'un calcul. Et tout cas, vendredi 28 avril à Hambourg, le chef du gouvernement fédéral allemand a eu de nouveau recours au langage énergique qu'on lui reproche parfois d'employer, à l'étranger, mais qui, dans différentes circonstances, lui a plutôt valu les applaudissements de ses compatriotes.

Au cours d'un séminaire organisé par la Fondation Friedrich Ebert — une émanation du parti social-démocrate, — le chancelier s'en est pris tour à tour aux Etats-Unis, à l'Union soviétique et aux pays du tiers-monde. Il a notamment exhorté les dirigeants américains à « comprendre enfin » que le leadership mondial des

Etats-Unis comportait également d'importantes responsabilités dans le domaine économique. A ses yeux, le déficit de la balance commerciale, les fluctuations du dollar et la politique pétrolière traduisent une attitude complètement « irresponsable » de la part de Washington. Au risque de minimiser le rôle du chef de la Maison Blanche, le chancelier a même recommandé aux Européens de faire appel à l'opinion publique et au Congrès américain pour amener les Etats-Unis à prendre conscience de leurs responsabilités.

Le Kremlin n'a pas été traité avec plus d'égard, bien que M. Brejnev soit attendu à Bonn

le 4 mai. Le bloc de l'Est, en général, et l'Union soviétique, en particulier, se sont vu reprocher de ne fournir « à peu près aucune contribution » à l'aide aux pays en voie de développement. Là encore, le chancelier n'a pas mâché ses mots, affirmant en particulier que les pays de l'Est témoignaient dans leur attitude d'« une absence totale de solidarité socialiste ».

Quant aux critiques du chancelier à l'égard des pays en voie de développement, elles peuvent être considérées comme une riposte à M. Willy Brandt. Celui-ci avait en effet demandé la veille aux Occidentaux de se montrer beaucoup plus généreux à l'égard des

pays pauvres. Pour sa part, M. Schmidt a cru bon de rappeler que la politique de développement ne pouvait être « une rue à sens unique ». Il a notamment estimé que les investisseurs dans les pays du tiers-monde devraient jouir de garanties solides contre la nationalisation ou l'expropriation de leurs entreprises. De façon plus générale, il s'est indigné qu'à défaut de reconnaissance, les bénéficiaires d'une aide occidentale ne fassent pas preuve d'un peu plus de courtoisie dans leurs rapports avec les pays développés : « Il est absurde, a-t-il déclaré, de nous voir dénoncés aux tables des conférences comme des exploités capitalistes. »

JEAN WETZ.

## L'Allemagne face aux États-Unis

(Suite de la première page.)

Aussi doit-on examiner les deux grandes composantes qui le déterminent : le commerce et la sécurité.

L'Allemagne, ayant dû abandonner son ancien rôle de puissance militaire, offre depuis trente ans l'exemple achevé d'une puissance marchande. Inlassablement occupée à produire, échanger, prospecter, elle vit branchée sur les marchés extérieurs. Les exportations font travailler un ouvrier allemand sur trois ; elles représentent la moitié du chiffre d'affaires de la firme automobile Daimler-Benz, les deux tiers de celui du groupe chimique Bayer. Leur part dans le produit national brut atteint 26,8 %, en ajoutant aux marchandises les services. C'est le record mondial, générateur de larges excédents commerciaux.

Nulle part ailleurs on ne trouve de score comparable, sauf en Grande-Bretagne (25,8 %), où la faiblesse du P.N.B. valorise les ventes à l'étranger. La France vient derrière avec 19,8 %, mais loin devant les 13,1 % du Japon et les 8,7 % des Etats-Unis. Ces deux derniers pays, bien que leur commerce extérieur soit fort élevé, s'appuient, en effet, sur un marché intérieur plus étendu ou plus riche que l'Allemagne. C'est pourquoi, parmi d'autres raisons, les trois géants du monde capitaliste ont pu longtemps cohabiter.

Or, voici que de vastes ambitions commerciales américaines se précisent, en même temps que les nouveaux concurrents d'Asie ou d'Europe orientale accentuent leur poussée. Les Etats-Unis, selon des sources dignes de foi, veulent porter la part de leurs exportations dans le P.N.B. « au niveau de celle de leurs partenaires les mieux placés ». Ils espèrent la doubler d'ici 1985, puis avoisiner 20 %. Pourquoi ? D'abord afin de compenser les achats de pétrole et

le déficit des échanges avec le Japon ; ensuite pour tirer vers l'avant toute l'économie nationale. L'Amérique, ayant déposé son fardeau de gendarme du monde, redonne la priorité au « business ».

Sur cette route, cependant, elle rencontre l'Allemagne non plus côte à côte, mais face à face. Les heurts, déjà perceptibles au début des années 70, se multiplient. En particulier, la République fédérale ne soutient qu'à contrecoeur un dollar qui, en dehors de certains dégrèvements propres au capitalisme, favorise par son glissement les exportations américaines. A l'inverse, la hausse consécutive du mark freine l'essor commercial allemand. Le président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, souligne : « Nos firmes ne sont plus compétitives lorsque le dollar descend sous la barre de 2,15 deutschemarks. » C'est le cas depuis des mois...

### Sécurité

Durant les dernières années, l'affrontement des deux géants fut toujours surmonté. Mais il était plus circonscrit qu'aujourd'hui. En outre, l'Allemagne avait entièrement confiance dans la protection militaire des Etats-Unis ; cela l'incitait aux concessions. Maintenant, au contraire, elle s'interroge.

Un premier doute s'est matérialisé au cours de l'été 1977 quand, à Washington, le Conseil national de sécurité fit savoir que la garantie américaine ne pourrait englober tout le territoire de la République fédérale. Il prévoyait l'abandon d'un tiers du sol allemand le long de la frontière avec la R.D.A. et la Tchécoslovaquie. La réaction de l'Allemagne fut vive que M. Brezjnevski, conseiller spécial du président Carter, dut téléphoner à Bonn, le 4 août, pour annoncer une révision de ce plan. Néanmoins, dans la version actuelle (document PRM.10), les

Etats-Unis s'engagent seulement « à consentir le minimum de perte de territoire et, en dernier lieu, à revenir aux frontières primitives ».

Un nouveau doute est apparu récemment quand M. Jimmy Carter décida de différer la fabrication de la bombe à neutrons, après avoir pressé ses alliés de l'adjoindre au système européen de défense. Cette arme nouvelle, rappelés-le, permettrait de stopper, en cas de malheur, une éventuelle poussée des chars du pacte de Varsovie, en mettant leurs équipages hors de combat. L'Allemagne, non sans tergiversations, avait accepté de l'entreposer chez elle. La Grande-Bretagne et la Belgique avaient également approuvé son inclusion dans la panoplie atlantique, ainsi que, selon certaines modalités, les Pays-Bas. Mais c'est surtout outre-Rhin que l'affaire provoqua et provoque encore le plus de remous.

En fait, les Etats-Unis continuent d'apporter une contribution décisive à la sécurité européenne : ogives nucléaires enroulées en République fédérale, corps expéditionnaire, missiles, sous-marins atomiques, etc. Mais leurs difficultés financières leur imposent dorénavant des limites. De surcroît, le dialogue Moscou-Washington, si important qu'il soit, fait apparaître la défense de l'Europe comme un sous-produit des rapports entre les deux Super-Grands, alors qu'elle fut longtemps un objectif en soi. Aux yeux de Bonn, la relation commerce-sécurité (concessions contre garanties militaires) n'a donc plus la même valeur. A ce stade, l'Allemagne souhaite des solutions de compromis entre Occidentaux. Mais, à long terme, son amitié ira vers ceux qui lui assureront simultanément des marchés et la tranquillité aux frontières.

RENÉ DABERNAT.

**afrique**  
**asie**

Le plus fort tirage, la plus grande diffusion des journaux du tiers monde  
Cette semaine dans les kiosques

**Erythrée**  
Non, à la guerre de reconquête !

**Tunisie**  
Le pacte de la complicité

**Somalie**  
Un coup d'Etat qui venait d'ailleurs...

**Tchad**  
La nouvelle guerre coloniale

**Madagascar**  
D'étranges visiteurs

**Iran**  
Un trône sur le volcan

Lisez, abonnez-vous à  
**AFRIQUE - ASIE**  
10, rue Auber, Paris-9

Le Monde

LES DÉBATS AU SEIN DE LA GAUCHE

M. Mauroy : M. Mitterrand est le plus qualifié pour la candidature à la présidence de la République

M. Pierre Mauroy, député du Nord, membre du secrétariat du parti socialiste, a présenté, samedi 29 avril devant la convention nationale...

l'écoulement généralement sur le Nord, membre du secrétariat du parti socialiste, a présenté, samedi 29 avril devant la convention nationale...

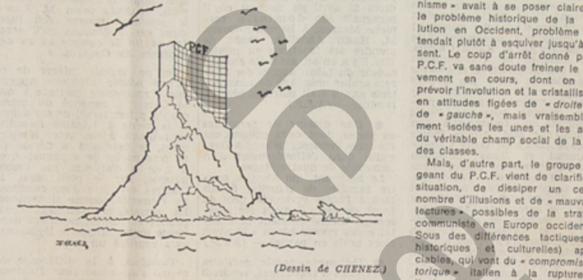
Le P.S. estime que le P.C. porte « la responsabilité fondamentale » de l'échec

(Suite de la première page.) Les responsables syndicaux redoutent d'ailleurs une certaine démolition de la situation...

terrand et ses fidèles tient notamment au fait que ce discours fut prononcé par M. Mitterrand...

Le glas de l'eurocommunisme

(Suite de la première page.) Ainsi, et contrairement à la stratégie qui ébauche dans les articles de Louis Althusser...



Wolinski : « Le Monde » stalinien ? Un bon gag

Wolinski, dessinateur à l'Humanité (1) mais aussi collaborateur de Charlie-Hebdo, évoque, dans une interview publiée dans le Nouvel Observateur du 29 avril...

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : qui croira que le P.C.F. est le parti le plus démocratique ?

La Lettre de l'Unité, publiée par le P.S. évoque dans son numéro du 28 avril les travaux de la Convention nationale...

PLUSIEURS RÉALISATEURS ET AUTEURS DE TÉLÉVISION QUITTENT LA C.G.T.

Plusieurs réalisateurs et auteurs de télévision viennent de rejoindre le parti communiste...

M. MARTINET : ne pas tout reporter sur l'élection présidentielle.

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du P.S., écrit dans le numéro d'avril de la revue France-Observateur...

Le Monde

Le professeur Jean Dausset au Collège de France

Le professeur Jean Dausset, membre de l'Institut (Académie des sciences), a prononcé, vendredi 28 avril, sa leçon inaugurale à la chaire de médecine expérimentale du Collège de France...

« La singularité biologique de l'individu »

« C'est par un hommage à son illustre prédécesseur que le professeur Dausset a commencé sa première leçon : « Comment ne pas être étonné à la pensée de monter sur cette chaire d'où il a illuminé le monde en créant la médecine expérimentale... »

Le « TIMES » : la réponse semi-stalinienne du P.C.F. est-elle viable ?

Dans ses éditions du 29 avril, le Times de Londres résume les thèses exposées dans le Monde par MM. Einstein et Althusser...

Un nouvel abord génétique des maladies

« Le point de départ de ce progrès a été l'utilisation des groupes tissulaires comme fil d'Ariane pour remonter du groupe tissulaire détecté à la surface des cellules jusqu'au gène dont il est le produit... »

MEDECINE ARMÉE

SELON SES AUTEURS La « pétition nationale sur le droit aux permissions » a été signée par 1500 soldats du contingent

Selon les auteurs de la « pétition nationale des soldats », les soldats ont signé, depuis le début de l'année, plus de 1500 signatures...

UN CHOIX DE POLITIQUE

Quatre ans, presque jour pour jour, après le lancement de la pétition nationale...

LA MORT D'UN MALADE DANS UN HOPITAL DE BORDEAUX

« Une défaillance humaine et une erreur technique » reconnaît la direction des hôpitaux de Bordeaux...

JEUNESSE

La préparation de l'Année internationale de l'enfant... TERRE DES HOMMES LANCE UN APPEL AUX NATIONS UNIES... BULLETIN RÉPONSE

CORRESPONDANCE

Une brutale vérification Mme Madeleine Barthélémy-Dumas, professeur à l'université de Picardie, nous écrit : « Il para convenable et légitime d'abord la parole aux membres du P.C.F. qui expriment leur désaccord... »

accord Mr Solei stop, pour installation stop... du chauffe-eau solaire stop... Captur 2000 stop... financement stop... aide de l'Etat 1000 F stop... solde crédit personnalisé stop... Mr Solei.

CAPTEUR 2000. Bulletin réponse. Veuillez adresser gratuitement et sans engagement de ma part votre documentation sur votre chauffe-eau solaire à l'adresse ci-dessous.

JACQUES INSHARD. Des victimes de conflits. — 1. V.



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Washington Post

Les diableries de « Minsk 32 »

« Quand les dirigeants de l'usine d'électricité de Minsk mirent en marche leur ordinateur, en 1973, chacun pensa que c'était l'aube d'une ère nouvelle... »

« Le « Minsk 32 » était là, cher et précieux, avec sa console, ses cadrans, ses boutons... »

« Leur enthousiasme les empêcha de voir un léger nuage se profiler à l'horizon... »

« L'ordinateur commença par cracher une liste des ouvriers en surmarche... »

« Mais l'ordinateur éprouva les chiffres de production et commença à signaler les secteurs où la productivité était en retard... »

« Commentaire du chef des services techniques de l'usine, Vladimir Vibrovsky : « Nous avons voulu suivre la mode... »

THE TIMES

Terrorisme de bonne famille

« Comment devient-on terroriste ? Le Times, de Londres, rapporte ainsi les conclusions d'un colloque qui s'est tenu à Cranfield, en Angleterre... »

« Pour M. Rupprecht, vice-président du bureau des affaires criminelles d'Allemagne fédérale, même si le vieux cliché selon lequel tous les terroristes ont été étudiants... »

« Des cas d'activistes, analysés par le bureau fédéral, les trois cinquièmes ont été étudiants en sociologie... »

« La raison pour laquelle on trouve dans leurs groupes une proportion relativement élevée de femmes... »

AL BAYANE

Quand les casbahs s'effritent

« Les casbahs du Sud à la pierre fissée de gloire s'effritent, le patrimoine archéologique de Fès et de Marrakech se délabre... »

« Mais « à Safi », un abattoir ultra-moderne a été édifié. Il a coûté des dizaines de millions dans une ville dont le réseau d'épuration est entièrement à réparer... »

« Dans la même cité, une pare routière a été conçue et en partie réalisée. Les travaux sont arrêtés. On aurait dû, après coup, que le bruit des véhicules dérangerait les moulades de l'hôpital... »

« Fut-il parier du stade de Jerjat nouvellement construit mais sans tribune, du stade de Demnat où les gradins sont tellement bas... »

THE SUNDAY TIMES

La Toison aux yeux d'or

« Le sécrète censur du gaspillage gouvernemental qu'est le sénateur William Proxmire, rapporte le SUNDAY TIMES, de Londres, a trouvé un lauréat particulièrement exotique pour le prix de la Toison d'or... »

« La Toison d'or d'avril a été décerné à l'Institut national d'hygiène mentale pour les subventions qu'il a allouées à une étude intitulée : « Comportement et relations sociales dans une maison close du Pérou... »

« L'établissement en question a été analysé par deux sociologues, MM. Pierre Van Den Bergh et George Primov, au cours d'une étude de dix-huit mois sur les relations entre les ethnies et les classes sociales dans les Andes péruviennes... »

« La sénateur Proxmire a précisé qu'il n'avait rien contre les gens qui étudient les maisons closes péruviennes. Mais il proteste « quand le gouvernement fédéral fait les frais de l'opération, alors que son budget est si serré et les besoins de la santé mentale si grands... »

Lettre d'Afghanistan

AI-KHANOM, ÉTERNEL LIEU DE GUET



« Rien dans une vallée d'Ai-Khanom, capitale de l'Afghanistan, par où, d'ordinaire, commence l'aventure, il faut franchir la formidable chaîne de l'Hindoukouch... »

« Pourquoi ici ? Dans cette immensité aux confuses ondulations, aucun chemin visible... »

« La plaine d'Ai-Khanom est au bout du chemin. Pas un arbre. Tout est plat, grillé par le soleil implacable... »

« Les fouilles permettent d'imaginer ce que furent les lieux, il y a plusieurs milliers d'années... »

« Les deux chercheurs sont partis d'une simple intuition et de deux constatations... »

« Le grand manoir exhumé par la D.A.F.A. suggère l'existence d'une civilisation d'habitants... »

« L'automne y est peut-être la saison la plus exquise... »

« Les matins ont leur charme aussi, avec ces grandes charpentes de brume qui se mêlent à la fumée des foyers... »

« Les villages se nomment Dakh-E-Qala (la forteresse du désert), Nowbad, Eshan-Qishlag, et Ai-Khanom... »

« Cette vieille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Cette veille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Peu à peu, cependant, la pression des grands transhumants du nord, les Yue-Tchi, se fait plus forte... »

« Tandis que les légionnaires s'ébrouent au bord verdoyants de la Kochka avant de monter le camp... »

« Vers le sud, où un royaume hellénisé se maintiendrait encore plusieurs siècles... »

« Les violents pluies de printemps ravinent le théâtre ; le gel fait écarter les pierres... »

« Les nomades Yue-Tchi — avant-garde des Kouchan, qui mettent fin à la domination hellénistique... »

« Ce n'est que vers le quatrième siècle après J.-C. que les Samanides, à l'apogée de leur empire... »

« Il n'est pas facile de parler d'un événement historique qui tout le monde a vécu... »

« Vers le neuvième siècle, les guerres de Méhomet soumettent la région à l'empire seldjoukide... »

« Tandis que les archéologues s'emploient à reconstituer ce moment privilégié du passé... »

« Les fouilles permettent d'imaginer ce que furent les lieux, il y a plusieurs milliers d'années... »

« Les deux chercheurs sont partis d'une simple intuition et de deux constatations... »

« Le grand manoir exhumé par la D.A.F.A. suggère l'existence d'une civilisation d'habitants... »

« L'automne y est peut-être la saison la plus exquise... »

« Les matins ont leur charme aussi, avec ces grandes charpentes de brume qui se mêlent à la fumée des foyers... »

« Les villages se nomment Dakh-E-Qala (la forteresse du désert), Nowbad, Eshan-Qishlag, et Ai-Khanom... »

« Cette vieille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Cette veille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Peu à peu, cependant, la pression des grands transhumants du nord, les Yue-Tchi, se fait plus forte... »

« Tandis que les légionnaires s'ébrouent au bord verdoyants de la Kochka avant de monter le camp... »

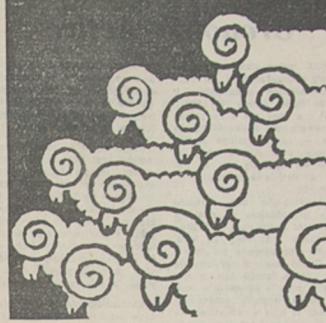
LE MONDE

AUJOURD'HUI

RADIO-TELEVISION

SIX ÉMISSIONS POUR UN ANNIVERSAIRE

RETOUR À LA NORMALE...



« Il n'est pas facile de parler d'un événement historique qui tout le monde a vécu... »

« Vers le neuvième siècle, les guerres de Méhomet soumettent la région à l'empire seldjoukide... »

« Tandis que les archéologues s'emploient à reconstituer ce moment privilégié du passé... »

« Les fouilles permettent d'imaginer ce que furent les lieux, il y a plusieurs milliers d'années... »

« Les deux chercheurs sont partis d'une simple intuition et de deux constatations... »

« Le grand manoir exhumé par la D.A.F.A. suggère l'existence d'une civilisation d'habitants... »

« L'automne y est peut-être la saison la plus exquise... »

« Les matins ont leur charme aussi, avec ces grandes charpentes de brume qui se mêlent à la fumée des foyers... »

« Les villages se nomment Dakh-E-Qala (la forteresse du désert), Nowbad, Eshan-Qishlag, et Ai-Khanom... »

« Cette vieille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Cette veille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Peu à peu, cependant, la pression des grands transhumants du nord, les Yue-Tchi, se fait plus forte... »

« Tandis que les légionnaires s'ébrouent au bord verdoyants de la Kochka avant de monter le camp... »

« un an et demi. Mais une controverse s'est déjà ouverte autour de la diffusion de cette série... »

« Deux des auteurs — Gérard Guégan et Raphaël Sorin — estiment que le projet avait été « fondamentalement modifié sans leur consentement... »

« Que s'est-il passé ? Conflit politique, teneur, ou querelle de personnes ? Le conflit est complexe, difficile à dénouer... »

« Pour la petite histoire, il faut remonter à novembre 1976, quand Gérard Guégan, Raphaël Sorin et Pierre-André Boutang réalisent ensemble « L'homme en question... »

« Il n'est pas facile de parler d'un événement historique qui tout le monde a vécu... »

« Vers le neuvième siècle, les guerres de Méhomet soumettent la région à l'empire seldjoukide... »

« Tandis que les archéologues s'emploient à reconstituer ce moment privilégié du passé... »

« Les fouilles permettent d'imaginer ce que furent les lieux, il y a plusieurs milliers d'années... »

« Les deux chercheurs sont partis d'une simple intuition et de deux constatations... »

« Le grand manoir exhumé par la D.A.F.A. suggère l'existence d'une civilisation d'habitants... »

« L'automne y est peut-être la saison la plus exquise... »

« Les matins ont leur charme aussi, avec ces grandes charpentes de brume qui se mêlent à la fumée des foyers... »

« Les villages se nomment Dakh-E-Qala (la forteresse du désert), Nowbad, Eshan-Qishlag, et Ai-Khanom... »

« Cette vieille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Cette veille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Peu à peu, cependant, la pression des grands transhumants du nord, les Yue-Tchi, se fait plus forte... »

« Tandis que les légionnaires s'ébrouent au bord verdoyants de la Kochka avant de monter le camp... »

« Le 15 mai 1977, André Prossard, Gérard Guégan, Raphaël Sorin et Pierre-André Boutang signent un contrat avec Gausmont pour six émissions... »

« Le projet est repris une fois, deux fois. En février 1977, le découpage est achevé... »

« Que s'est-il passé ? Conflit politique, teneur, ou querelle de personnes ? Le conflit est complexe, difficile à dénouer... »

« Pour la petite histoire, il faut remonter à novembre 1976, quand Gérard Guégan, Raphaël Sorin et Pierre-André Boutang réalisent ensemble « L'homme en question... »

« Il n'est pas facile de parler d'un événement historique qui tout le monde a vécu... »

« Vers le neuvième siècle, les guerres de Méhomet soumettent la région à l'empire seldjoukide... »

« Tandis que les archéologues s'emploient à reconstituer ce moment privilégié du passé... »

« Les fouilles permettent d'imaginer ce que furent les lieux, il y a plusieurs milliers d'années... »

« Les deux chercheurs sont partis d'une simple intuition et de deux constatations... »

« Le grand manoir exhumé par la D.A.F.A. suggère l'existence d'une civilisation d'habitants... »

« L'automne y est peut-être la saison la plus exquise... »

« Les matins ont leur charme aussi, avec ces grandes charpentes de brume qui se mêlent à la fumée des foyers... »

« Les villages se nomment Dakh-E-Qala (la forteresse du désert), Nowbad, Eshan-Qishlag, et Ai-Khanom... »

« Cette vieille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Cette veille des sentinelles hélicoptères aux marches de la Bactrienne a duré deux siècles... »

« Peu à peu, cependant, la pression des grands transhumants du nord, les Yue-Tchi, se fait plus forte... »

« Tandis que les légionnaires s'ébrouent au bord verdoyants de la Kochka avant de monter le camp... »

CLAUDE SARRAUTE

ANNE REY

« C'est par là que quatre heures s'écrivent : dimanche 30 avril France-Culture, 20 h 40... »

RADIO-TELEVISION

L'AVRIL DES RADIOS LIBRES

ET voilà qu'ils émettent régulièrement et le font savoir. Et voilà qu'ils harcèlent les « brouilleurs »...

ou Radio 100, quelques noms parmi d'autres : il y a une vingtaine de stations qui ont leur capitale à Paris...

tenne des mieux lotis, qu'ils ou qu'elles défendent des minorités, ils lancent des appels. Ils accueillent ceux qui veulent parler.

Publicis, il a participé le 25 avril à la première émission de Radio Génération 2000, sur 96 MHz.

Misère 93

DANS les rues de Saint-Denis, dans des poses se battent, des chats et des chiens révoltés...

régulière en direct. En février l'équipe s'est installée au-dessus de la boutique de M. J. de la R.R.R.

rendu compte grâce au poste de contrôle installé dans la kitchenette. Parfois les brouilleurs « oublient » R.F.R. Deux jours après...

commun municipal signé en 1977, le parti socialiste, le parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche...

L'araignée rose

UN long couloir, au éprouvé étage d'un immeuble élégant du Marais, sur la porte d'Orléans...

Une porte, posée sur deux carreaux vides, sert de table. Le matériel est disposé en grès de la main gauche...

Radio Fil rose est audible, grâce à sa situation centrale, grâce à son matériel de qualité...

La municipalité de Grenoble envisage aujourd'hui de reprendre les négociations avec le gouvernement afin de remettre en route le centre de radiodiffusion.

Écouter-voir

• HISTOIRE : « EMILE ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE ». — Samedi 29 avril, jeudi 4 et samedi 6 mai, A 2, 20 h 30.

• MUSIQUE : « LE JOURNAL DE COSIMA WAGNER ». — Du 2 au 6 mai, France-Culture, 11 heures et 17 h 30.

• POLITIQUE : « LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE D'ISRAËL ». — Mercredi 3 mai, A 2, 21 h 25.

• DANSE : SAVITRI NAIR ET LOUBA SHILD. — Du 2 au 6 mai, France-Culture, 7 h 5.

Les films de la semaine

• FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES, de Michel Audiard. — Dimanche 30 avril, TF 1, 20 h 30.

• FANTASIA CHEZ LES PLOUCS, de Gérard Philou. — Lundi 1<sup>er</sup> mai, TF 1, 20 h 30.

• L'AGRESSION, de Gérard Philou. — Jeudi 4 mai, TF 1, 22 h 35.

• PATTON, de Franklin J. Schaffner. — Dimanche 7 mai, TF 1, 20 h 30.

• LE CURAISSE POTEMKINE, de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein. — Dimanche 30 avril, FR 3, 22 h 30.

• MONSIEUR ALBERT, de Jacques Renard. — Lundi 1<sup>er</sup> mai, FR 3, 20 h 30.

• LA BATAILLE D'ANGLETERRE, de Guy Hamilton. — Jeudi 3 mai, FR 3, 20 h 30.

• LA LOI, de Jules Dassin. — Lundi 8 mai, FR 3, 20 h 30.

Samedi 29 avril

CHAÎNE I : TF 1
20 h 30, Variétés : Numéro un... Charles Aznavour, 21 h 45, Série : Serpico (dixième épisode : L'antitragédie).

D. Davray, M. Schiltz, F. Chamette, P. Vernier, J. Monod et A. Valmy.
1895. Le capitaine Dreyfus a été condamné à perpétuité. Et Zola répond dans le Figaro aux écoliers pro-antimilitaristes qui se délectent dans la presse.

Dimanche 30 avril

CHAÎNE I : TF 1
9 h 15, Émissions religieuses et philosophiques : A bible ouverte, à 9 h 30, Ortho-épique, à 10 h, Deux heures de prière autour du drame irlandais, documents : « L'Irlande sans nom ».

CHAÎNE II : A 2
20 h 30, Série : Emile Zola ou la Conscience humaine (première partie : Un homme assez courageux), de S. Lorenzi, scén. adapt. et dial. A. Lanoux et S. Lorenzi, avec J. Topart, Les Jeux.

Lundi 1er mai

CHAÎNE I : TF 1
20 h 30, FILM : FANTASIA CHEZ LES PLOUCS, de G. Pires (1971), avec L. Ventura, J. Yanne, M. Darc, J. Duffillo, G. Demaistre.

CHAÎNE III : FR 3
10 h, Émission de l'ICEL pour les travailleurs immigrés : Images du Maroc, 10 h 30, Magazine Mosaïque, 16 h 35, Documentaire : Tigre, tigre, flamme dans la nuit, par J.-P. Blondiaux, 17 h 30, Concert musical - Sonate en si mineur pour piano », de F. Liszt, avec L. Bernam, 18 h 25, Cheval, mon ami, 18 h 50.

Mardi 2 mai

CHAÎNE I : TF 1
12 h 15, Jeu : Réponse à tout, 12 h 25, Faire, 12 h 30, Midi première, 13 h 45, Brestez donc avec nous, 14 h 30, Série : Aux frontières du possible, 18 h, A la bonne heure, 18 h 25, Un jeu Séisme, 18 h 30, Comment faire, 18 h 50, Questionnaire, 19 h 45, Top-club (Sacha Distel).

CHAÎNE II : A 2
20 h 30, FILM : Faut pas prendre les enfants du bon dieu pour des canards sauvages, de Michel Audiard, 19 h 30, Série : Les enfants du bon dieu pour des canards sauvages, de M. Audiard (1968), avec F. Rosay, M. Jober, B. Blier, J. Pousse, C. Rollet, R. Dalban, P. Frankeur, (Rediflux).

Mercredi 3 mai

CHAÎNE I : TF 1
12 h 15, Jeu : Réponse à tout, 12 h 25, Faire, 12 h 30, Midi première, 13 h 45, Brestez donc avec nous, 14 h 30, Série : Aux frontières du possible, 18 h, A la bonne heure, 18 h 25, Un jeu Séisme, 18 h 30, Comment faire, 18 h 50, Questionnaire, 19 h 45, Top-club (Sacha Distel).

CHAÎNE II : A 2
13 h 35, Télévision régionale, 13 h 50, Feuilleton Malaventures... Monsieur seul (cinquième épisode) : 14 h, Aujourd'hui, madame, 15 h, Magazine de l'Image, Voir (reportage : Les villages de la région de la Loire), 16 h 35, Documentaire : Tigre, tigre, flamme dans la nuit, par J.-P. Blondiaux, 17 h 30, Concert musical - Sonate en si mineur pour piano », de F. Liszt, avec L. Bernam, 18 h 25, Cheval, mon ami, 18 h 50.

Jeudi 4 mai

CHAÎNE I : TF 1
12 h 15, Jeu : Réponse à tout, 12 h 25, Faire, 12 h 30, Midi première, 13 h 45, Brestez donc avec nous, 14 h 30, Série : Aux frontières du possible, 18 h, A la bonne heure, 18 h 25, Un jeu Séisme, 18 h 30, Comment faire, 18 h 50, Questionnaire, 19 h 45, Top-club (Sacha Distel).

CHAÎNE II : A 2
13 h 35, Télévision régionale, 13 h 50, Feuilleton Malaventures... Monsieur seul (sixième épisode) : 14 h, Aujourd'hui, madame, 15 h, Magazine de l'Image, Voir (reportage : Les villages de la région de la Loire), 16 h 35, Documentaire : Tigre, tigre, flamme dans la nuit, par J.-P. Blondiaux, 17 h 30, Concert musical - Sonate en si mineur pour piano », de F. Liszt, avec L. Bernam, 18 h 25, Cheval, mon ami, 18 h 50.

Vendredi 5 mai

CHAÎNE I : TF 1
12 h 15, Jeu : Réponse à tout, 12 h 25, Faire, 12 h 30, Midi première, 13 h 45, Brestez donc avec nous, 14 h 30, Série : Aux frontières du possible, 18 h, A la bonne heure, 18 h 25, Un jeu Séisme, 18 h 30, Comment faire, 18 h 50, Questionnaire, 19 h 45, Top-club (Sacha Distel).

CHAÎNE II : A 2
13 h 35, Télévision régionale, 13 h 50, Feuilleton Malaventures... Monsieur seul (septième épisode) : 14 h, Aujourd'hui, madame, 15 h, Magazine de l'Image, Voir (reportage : Les villages de la région de la Loire), 16 h 35, Documentaire : Tigre, tigre, flamme dans la nuit, par J.-P. Blondiaux, 17 h 30, Concert musical - Sonate en si mineur pour piano », de F. Liszt, avec L. Bernam, 18 h 25, Cheval, mon ami, 18 h 50.

Samedi 6 mai

CHAÎNE I : TF 1
12 h 15, Jeu : Réponse à tout, 12 h 25, Faire, 12 h 30, Midi première, 13 h 45, Brestez donc avec nous, 14 h 30, Série : Aux frontières du possible, 18 h, A la bonne heure, 18 h 25, Un jeu Séisme, 18 h 30, Comment faire, 18 h 50, Questionnaire, 19 h 45, Top-club (Sacha Distel).

CHAÎNE II : A 2
13 h 35, Télévision régionale, 13 h 50, Feuilleton Malaventures... Monsieur seul (huitième épisode) : 14 h, Aujourd'hui, madame, 15 h, Magazine de l'Image, Voir (reportage : Les villages de la région de la Loire), 16 h 35, Documentaire : Tigre, tigre, flamme dans la nuit, par J.-P. Blondiaux, 17 h 30, Concert musical - Sonate en si mineur pour piano », de F. Liszt, avec L. Bernam, 18 h 25, Cheval, mon ami, 18 h 50.

Dimanche 7 mai

CHAÎNE I : TF 1
9 h 15, Émissions religieuses et philosophiques : A bible ouverte, à 9 h 30, Ortho-épique, à 10 h, Deux heures de prière autour du drame irlandais, documents : « L'Irlande sans nom ».

CHAÎNE II : A 2
20 h 30, Série : Emile Zola ou la Conscience humaine (deuxième partie : Un homme assez courageux), de S. Lorenzi, scén. adapt. et dial. A. Lanoux et S. Lorenzi, avec J. Topart, Les Jeux.

RADIO-TELEVISION

FRANCE-MUSIQUE

20 h 50, Théâtre : « Le Scénario » de Jean Anouilh, avec D. Collin, J. Perney, J. Fabrice, S. Azéma.

20 h 5, Musiques oubliées : 20 h 25, Echanges internationaux de France-France. Journées de musique de chambre contemporaine de Willem 1977 : œuvres de Triada Murali et Bojitar Dimitov, 22 h, France-Musique la nuit... Plantarium imaginaire pour révérs impérialistes, « Mercure », « Symphonie pour 44 » (Haydn), « Les plaidies », suite pour grand orchestre.

FRANCE-CULTURE

20 h 30, Théâtre : « Le Scénario » de Jean Anouilh, avec D. Collin, J. Perney, J. Fabrice, S. Azéma.

20 h 30, Poésie : Marc Petit et Dominique Grandmont, 30 h 40, Atelier de création radiophonique, « Capricio pour quatre chevaux d'ora », par J. Rentes (Lire notre article page 11).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h) ; 7 h 7, La lecture ouverte ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 20, Émissions de son ; 8 h, Émissions philologiques et religieuses ; 11 h, Regards sur la musique ; « Concerto pour piano », de J. P. Ducloux ; « Concerto pour trompette », de A. J. S. ; « Symphonie fantastique », de H. Berlioz ; « Post-Card Blues », de J. P. Ducloux ; « Concerto pour piano », de F. Liszt, avec L. Bernam ; 18 h 25, Cheval, mon ami ; 18 h 50, Top-club (Sacha Distel).

20 h 30, Poésie : Marc Petit (et à 14 h) ; 7 h 7, La lecture ouverte ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 20, Émissions de son ; 8 h, Émissions philologiques et religieuses ; 11 h, Regards sur la musique ; « Concerto pour piano », de J. P. Ducloux ; « Concerto pour trompette », de A. J. S. ; « Symphonie fantastique », de H. Berlioz ; « Post-Card Blues », de J. P. Ducloux ; « Concerto pour piano », de F. Liszt, avec L. Bernam ; 18 h 25, Cheval, mon ami ; 18 h 50, Top-club (Sacha Distel).

FRANCE-MUSIQUE

19 h 35, Jazz time ; 19 h 35, Kiosque ; 19 h 45, Concours International de guitare ; 20 h, Les grandes voix : 20 h 30, Musique pour tous ; 20 h 40, Musique pour tous ; 20 h 45, Musique pour tous ; 20 h 50, Musique pour tous ; 20 h 55, Musique pour tous ; 21 h, Musique pour tous ; 21 h 15, Musique pour tous ; 21 h 30, Musique pour tous ; 21 h 45, Musique pour tous ; 21 h 50, Musique pour tous ; 22 h, Musique pour tous ; 22 h 15, Musique pour tous ; 22 h 30, Musique pour tous ; 22 h 45, Musique pour tous ; 22 h 50, Musique pour tous ; 23 h, Musique pour tous ; 23 h 15, Musique pour tous ; 23 h 30, Musique pour tous ; 23 h 45, Musique pour tous ; 23 h 50, Musique pour tous ; 24 h, Musique pour tous ; 24 h 15, Musique pour tous ; 24 h 30, Musique pour tous ; 24 h 45, Musique pour tous ; 24 h 50, Musique pour tous ; 25 h, Musique pour tous ; 25 h 15, Musique pour tous ; 25 h 30, Musique pour tous ; 25 h 45, Musique pour tous ; 25 h 50, Musique pour tous ; 26 h, Musique pour tous ; 26 h 15, Musique pour tous ; 26 h 30, Musique pour tous ; 26 h 45, Musique pour tous ; 26 h 50, Musique pour tous ; 27 h, Musique pour tous ; 27 h 15, Musique pour tous ; 27 h 30, Musique pour tous ; 27 h 45, Musique pour tous ; 27 h 50, Musique pour tous ; 28 h, Musique pour tous ; 28 h 15, Musique pour tous ; 28 h 30, Musique pour tous ; 28 h 45, Musique pour tous ; 28 h 50, Musique pour tous ; 29 h, Musique pour tous ; 29 h 15, Musique pour tous ; 29 h 30, Musique pour tous ; 29 h 45, Musique pour tous ; 29 h 50, Musique pour tous ; 30 h, Musique pour tous ; 30 h 15, Musique pour tous ; 30 h 30, Musique pour tous ; 30 h 45, Musique pour tous ; 30 h 50, Musique pour tous ; 31 h, Musique pour tous ; 31 h 15, Musique pour tous ; 31 h 30, Musique pour tous ; 31 h 45, Musique pour tous ; 31 h 50, Musique pour tous ; 32 h, Musique pour tous ; 32 h 15, Musique pour tous ; 32 h 30, Musique pour tous ; 32 h 45, Musique pour tous ; 32 h 50, Musique pour tous ; 33 h, Musique pour tous ; 33 h 15, Musique pour tous ; 33 h 30, Musique pour tous ; 33 h 45, Musique pour tous ; 33 h 50, Musique pour tous ; 34 h, Musique pour tous ; 34 h 15, Musique pour tous ; 34 h 30, Musique pour tous ; 34 h 45, Musique pour tous ; 34 h 50, Musique pour tous ; 35 h, Musique pour tous ; 35 h 15, Musique pour tous ; 35 h 30, Musique pour tous ; 35 h 45, Musique pour tous ; 35 h 50, Musique pour tous ; 36 h, Musique pour tous ; 36 h 15, Musique pour tous ; 36 h 30, Musique pour tous ; 36 h 45, Musique pour tous ; 36 h 50, Musique pour tous ; 37 h, Musique pour tous ; 37 h 15, Musique pour tous ; 37 h 30, Musique pour tous ; 37 h 45, Musique pour tous ; 37 h 50, Musique pour tous ; 38 h, Musique pour tous ; 38 h 15, Musique pour tous ; 38 h 30, Musique pour tous ; 38 h 45, Musique pour tous ; 38 h 50, Musique pour tous ; 39 h, Musique pour tous ; 39 h 15, Musique pour tous ; 39 h 30, Musique pour tous ; 39 h 45, Musique pour tous ; 39 h 50, Musique pour tous ; 40 h, Musique pour tous ; 40 h 15, Musique pour tous ; 40 h 30, Musique pour tous ; 40 h 45, Musique pour tous ; 40 h 50, Musique pour tous ; 41 h, Musique pour tous ; 41 h 15, Musique pour tous ; 41 h 30, Musique pour tous ; 41 h 45, Musique pour tous ; 41 h 50, Musique pour tous ; 42 h, Musique pour tous ; 42 h 15, Musique pour tous ; 42 h 30, Musique pour tous ; 42 h 45, Musique pour tous ; 42 h 50, Musique pour tous ; 43 h, Musique pour tous ; 43 h 15, Musique pour tous ; 43 h 30, Musique pour tous ; 43 h 45, Musique pour tous ; 43 h 50, Musique pour tous ; 44 h, Musique pour tous ; 44 h 15, Musique pour tous ; 44 h 30, Musique pour tous ; 44 h 45, Musique pour tous ; 44 h 50, Musique pour tous ; 45 h, Musique pour tous ; 45 h 15, Musique pour tous ; 45 h 30, Musique pour tous ; 45 h 45, Musique pour tous ; 45 h 50, Musique pour tous ; 46 h, Musique pour tous ; 46 h 15, Musique pour tous ; 46 h 30, Musique pour tous ; 46 h 45, Musique pour tous ; 46 h 50, Musique pour tous ; 47 h, Musique pour tous ; 47 h 15, Musique pour tous ; 47 h 30, Musique pour tous ; 47 h 45, Musique pour tous ; 47 h 50, Musique pour tous ; 48 h, Musique pour tous ; 48 h 15, Musique pour tous ; 48 h 30, Musique pour tous ; 48 h 45, Musique pour tous ; 48 h 50, Musique pour tous ; 49 h, Musique pour tous ; 49 h 15, Musique pour tous ; 49 h 30, Musique pour tous ; 49 h 45, Musique pour tous ; 49 h 50, Musique pour tous ; 50 h, Musique pour tous ; 50 h 15, Musique pour tous ; 50 h 30, Musique pour tous ; 50 h 45, Musique pour tous ; 50 h 50, Musique pour tous ; 51 h, Musique pour tous ; 51 h 15, Musique pour tous ; 51 h 30, Musique pour tous ; 51 h 45, Musique pour tous ; 51 h 50, Musique pour tous ; 52 h, Musique pour tous ; 52 h 15, Musique pour tous ; 52 h 30, Musique pour tous ; 52 h 45, Musique pour tous ; 52 h 50, Musique pour tous ; 53 h, Musique pour tous ; 53 h 15, Musique pour tous ; 53 h 30, Musique pour tous ; 53 h 45, Musique pour tous ; 53 h 50, Musique pour tous ; 54 h, Musique pour tous ; 54 h 15, Musique pour tous ; 54 h 30, Musique pour tous ; 54 h 45, Musique pour tous ; 54 h 50, Musique pour tous ; 55 h, Musique pour tous ; 55 h 15, Musique pour tous ; 55 h 30, Musique pour tous ; 55 h 45, Musique pour tous ; 55 h 50, Musique pour tous ; 56 h, Musique pour tous ; 56 h 15, Musique pour tous ; 56 h 30, Musique pour tous ; 56 h 45, Musique pour tous ; 56 h 50, Musique pour tous ; 57 h, Musique pour tous ; 57 h 15, Musique pour tous ; 57 h 30, Musique pour tous ; 57 h 45, Musique pour tous ; 57 h 50, Musique pour tous ; 58 h, Musique pour tous ; 58 h 15, Musique pour tous ; 58 h 30, Musique pour tous ; 58 h 45, Musique pour tous ; 58 h 50, Musique pour tous ; 59 h, Musique pour tous ; 59 h 15, Musique pour tous ; 59 h 30, Musique pour tous ; 59 h 45, Musique pour tous ; 59 h 50, Musique pour tous ; 60 h, Musique pour tous ; 60 h 15, Musique pour tous ; 60 h 30, Musique pour tous ; 60 h 45, Musique pour tous ; 60 h 50, Musique pour tous ; 61 h, Musique pour tous ; 61 h 15, Musique pour tous ; 61 h 30, Musique pour tous ; 61 h 45, Musique pour tous ; 61 h 50, Musique pour tous ; 62 h, Musique pour tous ; 62 h 15, Musique pour tous ; 62 h 30, Musique pour tous ; 62 h 45, Musique pour tous ; 62 h 50, Musique pour tous ; 63 h, Musique pour tous ; 63 h 15, Musique pour tous ; 63 h 30, Musique pour tous ; 63 h 45, Musique pour tous ; 63 h 50, Musique pour tous ; 64 h, Musique pour tous ; 64 h 15, Musique pour tous ; 64 h 30, Musique pour tous ; 64 h 45, Musique pour tous ; 64 h 50, Musique pour tous ; 65 h, Musique pour tous ; 65 h 15, Musique pour tous ; 65 h 30, Musique pour tous ; 65 h 45, Musique pour tous ; 65 h 50, Musique pour tous ; 66 h, Musique pour tous ; 66 h 15, Musique pour tous ; 66 h 30, Musique pour tous ; 66 h 45, Musique pour tous ; 66 h 50, Musique pour tous ; 67 h, Musique pour tous ; 67 h 15, Musique pour tous ; 67 h 30, Musique pour tous ; 67 h 45, Musique pour tous ; 67 h 50, Musique pour tous ; 68 h, Musique pour tous ; 68 h 15, Musique pour tous ; 68 h 30, Musique pour tous ; 68 h 45, Musique pour tous ; 68 h 50, Musique pour tous ; 69 h, Musique pour tous ; 69 h 15, Musique pour tous ; 69 h 30, Musique pour tous ; 69 h 45, Musique pour tous ; 69 h 50, Musique pour tous ; 70 h, Musique pour tous ; 70 h 15, Musique pour tous ; 70 h 30, Musique pour tous ; 70 h 45, Musique pour tous ; 70 h 50, Musique pour tous ; 71 h, Musique pour tous ; 71 h 15, Musique pour tous ; 71 h 30, Musique pour tous ; 71 h 45, Musique pour tous ; 71 h 50, Musique pour tous ; 72 h, Musique pour tous ; 72 h 15, Musique pour tous ; 72 h 30, Musique pour tous ; 72 h 45, Musique pour tous ; 72 h 50, Musique pour tous ; 73 h, Musique pour tous ; 73 h 15, Musique pour tous ; 73 h 30, Musique pour tous ; 73 h 45, Musique pour tous ; 73 h 50, Musique pour tous ; 74 h, Musique pour tous ; 74 h 15, Musique pour tous ; 74 h 30, Musique pour tous ; 74 h 45, Musique pour tous ; 74 h 50, Musique pour tous ; 75 h, Musique pour tous ; 75 h 15, Musique pour tous ; 75 h 30, Musique pour tous ; 75 h 45, Musique pour tous ; 75 h 50, Musique pour tous ; 76 h, Musique pour tous ; 76 h 15, Musique pour tous ; 76 h 30, Musique pour tous ; 76 h 45, Musique pour tous ; 76 h 50, Musique pour tous ; 77 h, Musique pour tous ; 77 h 15, Musique pour tous ; 77 h 30, Musique pour tous ; 77 h 45, Musique pour tous ; 77 h 50, Musique pour tous ; 78 h, Musique pour tous ; 78 h 15, Musique pour tous ; 78 h 30, Musique pour tous ; 78 h 45, Musique pour tous ; 78 h 50, Musique pour tous ; 79 h, Musique pour tous ; 79 h 15, Musique pour tous ; 79 h 30, Musique pour tous ; 79 h 45, Musique pour tous ; 79 h 50, Musique pour tous ; 80 h, Musique pour tous ; 80 h 15, Musique pour tous ; 80 h 30, Musique pour tous ; 80 h 45, Musique pour tous ; 80 h 50, Musique pour tous ; 81 h, Musique pour tous ; 81 h 15, Musique pour tous ; 81 h 30, Musique pour tous ; 81 h 45, Musique pour tous ; 81 h 50, Musique pour tous ; 82 h, Musique pour tous ; 82 h 15, Musique pour tous ; 82 h 30, Musique pour tous ; 82 h 45, Musique pour tous ; 82 h 50, Musique pour tous ; 83 h, Musique pour tous ; 83 h 15, Musique pour tous ; 83 h 30, Musique pour tous ; 83 h 45, Musique pour tous ; 83 h 50, Musique pour tous ; 84 h, Musique pour tous ; 84 h 15, Musique pour tous ; 84 h 30, Musique pour tous ; 84 h 45, Musique pour tous ; 84 h 50, Musique pour tous ; 85 h, Musique pour tous ; 85 h 15, Musique pour tous ; 85 h 30, Musique pour tous ; 85 h 45, Musique pour tous ; 85 h 50, Musique pour tous ; 86 h, Musique pour tous ; 86 h 15, Musique pour tous ; 86 h 30, Musique pour tous ; 86 h 45, Musique pour tous ; 86 h 50, Musique pour tous ; 87 h, Musique pour tous ; 87 h 15, Musique pour tous ; 87 h 30, Musique pour tous ; 87 h 45, Musique pour tous ; 87 h 50, Musique pour tous ; 88 h, Musique pour tous ; 88 h 15, Musique pour tous ; 88 h 30, Musique pour tous ; 88 h 45, Musique pour tous ; 88 h 50, Musique pour tous ; 89 h, Musique pour tous ; 89 h 15, Musique pour tous ; 89 h 30, Musique pour tous ; 89 h 45, Musique pour tous ; 89 h 50, Musique pour tous ; 90 h, Musique pour tous ; 90 h 15, Musique pour tous ; 90 h 30, Musique pour tous ; 90 h 45, Musique pour tous ; 90 h 50, Musique pour tous ; 91 h, Musique pour tous ; 91 h 15, Musique pour tous ; 91 h 30, Musique pour tous ; 91 h 45, Musique pour tous ; 91 h 50, Musique pour tous ; 92 h, Musique pour tous ; 92 h 15, Musique pour tous ; 92 h 30, Musique pour tous ; 92 h 45, Musique pour tous ; 92 h 50, Musique pour tous ; 93 h, Musique pour tous ; 93 h 15, Musique pour tous ; 93 h 30, Musique pour tous ; 93 h 45, Musique pour tous ; 93 h 50, Musique pour tous ; 94 h, Musique pour tous ; 94 h 15, Musique pour tous ; 94 h 30, Musique pour tous ; 94 h 45, Musique pour tous ; 94 h 50, Musique pour tous ; 95 h, Musique pour tous ; 95 h 15, Musique pour tous ; 95 h 30, Musique pour tous ; 95 h 45, Musique pour tous ; 95 h 50, Musique pour tous ; 96 h, Musique pour tous ; 96 h 15, Musique pour tous ; 96 h 30, Musique pour tous ; 96 h 45, Musique pour tous ; 96 h 50, Musique pour tous ; 97 h, Musique pour tous ; 97 h 15, Musique pour tous ; 97 h 30, Musique pour tous ; 97 h 45, Musique pour tous ; 97 h 50, Musique pour tous ; 98 h, Musique pour tous ; 98 h 15, Musique pour tous ; 98 h 30, Musique pour tous ; 98 h 45, Musique pour tous ; 98 h 50, Musique pour tous ; 99 h, Musique pour tous ; 99 h 15, Musique pour tous ; 99 h 30, Musique pour tous ; 99 h 45, Musique pour tous ; 99 h 50, Musique pour tous ; 100 h, Musique pour tous ; 100 h 15, Musique pour tous ; 100 h 30, Musique pour tous ; 100 h 45, Musique pour tous ; 100 h 50, Musique pour tous ; 101 h, Musique pour tous ; 101 h 15, Musique pour tous ; 101 h 30, Musique pour tous ; 101 h 45, Musique pour tous ; 101 h 50, Musique pour tous ; 102 h, Musique pour tous ; 102 h 15, Musique pour tous ; 102 h 30, Musique pour tous ; 102 h 45, Musique pour tous ; 102 h 50, Musique pour tous ; 103 h, Musique pour tous ; 103 h 15, Musique pour tous ; 103 h 30, Musique pour tous ; 103 h 45, Musique pour tous ; 103 h 50, Musique pour tous ; 104 h, Musique pour tous ; 104 h 15, Musique pour tous ; 104 h 30, Musique pour tous ; 104 h 45, Musique pour tous ; 104 h 50, Musique pour tous ; 105 h, Musique pour tous ; 105 h 15, Musique pour tous ; 105 h 30, Musique pour tous ; 105 h 45, Musique pour tous ; 105 h 50, Musique pour tous ; 106 h, Musique pour tous ; 106 h 15, Musique pour tous ; 106 h 30, Musique pour tous ; 106 h 45, Musique pour tous ; 106 h 50, Musique pour tous ; 107 h, Musique pour tous ; 107 h 15, Musique pour tous ; 107 h 30, Musique pour tous ; 107 h 45, Musique pour tous ; 107 h 50, Musique pour tous ; 108 h, Musique pour tous ; 108 h 15, Musique pour tous ; 108 h 30, Musique pour tous ; 108 h 45, Musique pour tous ; 108 h 50, Musique pour tous ; 109 h, Musique pour tous ; 109 h 15, Musique pour tous ; 109 h 30, Musique pour tous ; 109 h 45, Musique pour tous ; 109 h 50, Musique pour tous ; 110 h, Musique pour tous ; 110 h 15, Musique pour tous ; 110 h 30, Musique pour tous ; 110 h 45, Musique pour tous ; 110 h 50, Musique pour tous ; 111 h, Musique pour tous ; 111 h 15, Musique pour tous ; 111 h 30, Musique pour tous ; 111 h 45, Musique pour tous ; 111 h 50, Musique pour tous ; 112 h, Musique pour tous ; 112 h 15, Musique pour tous ; 112 h 30, Musique pour tous ; 112 h 45, Musique pour tous ; 112 h 50, Musique pour tous ; 113 h, Musique pour tous ; 113 h 15, Musique pour tous ; 113 h 30, Musique pour tous ; 113 h 45, Musique pour tous ; 113 h 50, Musique pour tous ; 114 h, Musique pour tous ; 114 h 15, Musique pour tous ; 114 h 30, Musique pour tous ; 114 h 45, Musique pour tous ; 114 h 50, Musique pour tous ; 115 h, Musique pour tous ; 115 h 15, Musique pour tous ; 115 h 30, Musique pour tous ; 115 h 45, Musique pour tous ; 115 h 50, Musique pour tous ; 116 h, Musique pour tous ; 116 h 15, Musique pour tous ; 116 h 30, Musique pour tous ; 116 h 45, Musique pour tous ; 116 h 50, Musique pour tous ; 117 h, Musique pour tous ; 117 h 15, Musique pour tous ; 117 h 30, Musique pour tous ; 117 h 45, Musique pour tous ; 117 h 50, Musique pour tous ; 118 h, Musique pour tous ; 118 h 15, Musique pour tous ; 118 h 30, Musique pour tous ; 118 h 45, Musique pour tous ; 118 h 50, Musique pour tous ; 119 h, Musique pour tous ; 119 h 15, Musique pour tous ; 119 h 30, Musique pour tous ; 119 h 45, Musique pour tous ; 119 h 50, Musique pour tous ; 120 h, Musique pour tous ; 120 h 15, Musique pour tous ; 120 h 30, Musique pour tous ; 120 h 45, Musique pour tous ; 120 h 50, Musique pour tous ; 121 h, Musique pour tous ; 121 h 15, Musique pour tous ; 121 h 30, Musique pour tous ; 121 h 45, Musique pour tous ; 121 h 50, Musique pour tous ; 122 h, Musique pour tous ; 122 h 15, Musique pour tous ; 122 h 30, Musique pour tous ; 122 h 45, Musique pour tous ; 122 h 50, Musique pour tous ; 123 h, Musique pour tous ; 123 h 15, Musique pour tous ; 123 h 30, Musique pour tous ; 123 h 45, Musique pour tous ; 123 h 50, Musique pour tous ; 124 h, Musique pour tous ; 124 h 15, Musique pour tous ; 124 h 30, Musique pour tous ; 124 h 45, Musique pour tous ; 124 h 50, Musique pour tous ; 125 h, Musique pour tous ; 125 h 15, Musique pour tous ; 125 h 30, Musique pour tous ; 125 h 45, Musique pour tous ; 125 h 50, Musique pour tous ; 126 h, Musique pour tous ; 126 h 15, Musique pour tous ; 126 h 30, Musique pour tous ; 126 h 45, Musique pour tous ; 126 h 50, Musique pour tous ;







**Basse-Normandie**

La construction de la centrale nucléaire de Flamanville

**Le tribunal administratif de Caen ordonne l'arrêt des travaux**

De notre correspondant

Caen. — Les ouvriers, au nombre d'une centaine, qui abattent les falaises de Flamanville (Manche) pour y construire une centrale nucléaire ne reprendront pas leur travail mardi 2 mai. Ainsi en ont décidé les juges du tribunal administratif de Caen, vendredi 28 avril, par une décision qui a surpris à la fois l'E.D.F. et les militants antinucléaires.

En effet, toutes les centrales nucléaires en projet et en construction ont fait l'objet de recours devant les tribunaux sans que ces actions aient eu jusqu'ici le moindre résultat.

Les travaux avaient commencé en 1977 sur le site de Flamanville alors qu'aucune autorisation n'avait été accordée. Malgré la vive opposition d'un certain nombre d'habitants et de la communauté urbaine de Cherbourg, qui a refusé d'inclure la centrale dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du Nord-Cotentin, ils ont continué sous la protection des forces de l'ordre. L'E.D.F. a finalement obtenu la déclaration d'utilité publique le 24 décembre 1977, le permis de construire le 30 décembre puis, huit jours après, la concession d'endiguage qui lui permet de construire la plate-forme sur le domaine public maritime.

Un groupement foncier agricole réunissant les agriculteurs menacés d'expropriation et le Comité régional d'information et de lutte antinucléaire (C.R.I.L.A.N.) avaient déposé devant le tribunal administratif de Caen plusieurs recours demandant l'annulation de ces diverses autorisations et, en outre, le sursis à exécution du permis de construire.

Le commissaire du gouvernement a fait observer que la demande de permis de construire avait été déposée le 29 novembre 1977 et qu'il avait été délivré

« avec une rapidité inhabituelle » le 30 décembre suivant. Cette décision intervenait deux jours avant le 1<sup>er</sup> janvier 1978, date d'entrée en vigueur de la loi de protection de la nature qui fait obligation à l'E.D.F. de présenter, à l'appui du dossier de chaque centrale, une étude d'impact préalable sur l'environnement. « On aurait pu espérer moins de hâte et plus d'honnêteté intellectuelle », a fait remarquer le commissaire du gouvernement.

Le tribunal a relevé le fait que l'autorisation d'endiguage avait été délivrée après le permis de construire, ce qui est contraire aux procédures normales. Il a estimé que c'était là une raison « sérieuse » d'envisager une annulation du permis de construire. Comme il a reconnu que « les travaux occasionneraient un préjudice qu'il serait difficile de réparer en cas d'annulation du permis », il a décidé de surseoir à son exécution.

Cette décision oblige l'E.D.F. à arrêter le chantier sous peine d'infraction et à solliciter un nouveau permis de construire. Mais celui-ci tomberait cette fois sous le coup de la loi de protection de la nature et devra s'accompagner d'une étude d'impact sur l'environnement.

THIERRY BREHIER.

● **Le groupe Poseidon : attention aux détergents.** — « L'utilisation massive et inconsidérée de détergents ne ferait qu'aggraver les conséquences de la marée noire », a déclaré M. Gilles Klein, responsable du groupe écologiste Poseidon, au Havre, qui est spécialisé dans les problèmes de pollution des mers. M. Klein considère que les détergents sont plus toxiques pour la faune marine que le pétrole relativement fluide transporté par l'Amoco-Cadiz.

**Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

**L'EXPLOITATION DU GROUPE TERRIN PEUT-ELLE REPRENDRE ?**

Décision imminente du tribunal de commerce

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Les dirigeants du groupe de réparation navale Terrin à Marseille ont décidé de solliciter du tribunal de commerce la transformation de la procédure de suspension des poursuites qui leur avait été accordée le 6 septembre 1977 en règlement judiciaire, permettant, en principe, la continuation de l'exploitation sur de nouvelles bases. Le jugement pourrait être rendu le mardi 2 mai.

Les dirigeants restant en place et les représentants syndicaux du groupe se sont longuement rencontrés, le vendredi 28 avril, pour jeter les bases d'un redémarrage de l'entreprise. La C.G.T. et la C.G.C. ont admis le principe d'une réduction indispensable des effectifs par la mise en pré-retraite et l'organisation de stages de formation professionnelle.

Les négociations devaient se poursuivre, samedi 29, sous l'égide de l'inspection du travail. Leur résultat conditionne en grande partie la réalisation du plan conçu par la direction, et qui exigera, quel qu'il en soit, une intervention de l'Etat. Le règlement judiciaire ne sera lui-même prononcé par le tribunal de commerce de Marseille que si celui-ci estime que la situation financière du groupe n'est pas désespérée et qu'un concordat sérieux peut être proposé. Il faciliterait en premier lieu le règlement des premiers salaires du personnel.

GUY PORTE.

● **Feu vert pour le Mercantour.** — Le projet de création du parc national du Mercantour (Alpes-Maritimes) a fait l'objet, le 27 avril, d'un avis favorable du conseil national de protection de la nature. M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, a confirmé « l'intérêt du gouvernement pour ce projet dont le principe a été arrêté ».

**Pays de la Loire**

**Questions...**

**Une tour en moins à La Baule ? ...Réponses**

La cour d'appel de Rennes a, le 19 avril, ordonné démolition de la tour Le Cikhara, édifiée sur un lotissement « ouvert », dit-on, par des règlements plus stricts que ceux prévus dans les plans d'urbanisme.

— La loi sur les lotissements de 1919 relève, à la fois, du droit public et du droit privé. Une bonne partie de La Baule-les-Pins est couverte par deux grands lotissements datant de 1923 et 1926 et dont les règlements s'appliquent toujours. Mais le cahier des charges est difficile à interpréter. Certaines juridictions ont estimé qu'il permettait la construction d'immeubles collectifs. D'autres, en plus du Cikhara, il y a deux autres tours moins hautes. Le cahier des charges ne fixait pas de règles de hauteur. C'est le tribunal de Rennes qui a estimé que l'esprit de ce texte ne permettait d'autoriser que des maisons, contenant éventuellement plusieurs appartements, ce qui est d'ailleurs contradictoire.

— **Peut-on régulariser a posteriori la situation juridique de cet ensemble immobilier ?** — Deux voies sont possibles. On peut modifier le cahier des charges du lotissement si les deux tiers des propriétaires sont d'accord. Ou bien, on peut le modifier après enquête publique pour le mettre en conformité avec le plan d'occupation des sols (POS) approuvé le 9 octo-

civil pour ordonner la démolition.

— **La tour condamnée était-elle sur un lotissement « ouvert » ?** — dit-on, par des règlements plus stricts que ceux prévus dans les plans d'urbanisme.

— La loi sur les lotissements de 1919 relève, à la fois, du droit public et du droit privé. Une bonne partie de La Baule-les-Pins est couverte par deux grands lotissements datant de 1923 et 1926 et dont les règlements s'appliquent toujours. Mais le cahier des charges est difficile à interpréter. Certaines juridictions ont estimé qu'il permettait la construction d'immeubles collectifs. D'autres, en plus du Cikhara, il y a deux autres tours moins hautes. Le cahier des charges ne fixait pas de règles de hauteur. C'est le tribunal de Rennes qui a estimé que l'esprit de ce texte ne permettait d'autoriser que des maisons, contenant éventuellement plusieurs appartements, ce qui est d'ailleurs contradictoire.

— **Peut-on régulariser a posteriori la situation juridique de cet ensemble immobilier ?** — Deux voies sont possibles. On peut modifier le cahier des charges du lotissement si les deux tiers des propriétaires sont d'accord. Ou bien, on peut le modifier après enquête publique pour le mettre en conformité avec le plan d'occupation des sols (POS) approuvé le 9 octo-

bre 1975. Ce travail est en cours depuis deux ans pour intégrer dans le POS tous les lotissements : il y en a beaucoup à La Baule, plus récents et moins étendus que ceux de La Baule-les-Pins.

— **Il est nécessaire de clarifier le droit, car ces règlements particuliers sont mal rédigés et peu clairs, et il est vraisemblable que l'arrêt de la cour de Rennes va conduire à accélérer cette procédure.**

— **Quand cela sera fait, on autorisera, y compris dans les lotissements, pour les parcelles non encore construites, ce que prévoit le POS, c'est-à-dire sept niveaux pour des terrains supérieurs à 5 000 mètres carrés, alors que l'ancien plan d'urbanisme, moins restrictif, permettait de construire quatorze niveaux.**

— **La réforme de l'urbanisme du 31 décembre 1976 a tenté de clarifier ces règlements des lotissements.**

— **On essaie, en effet, de distinguer plus nettement ce qui relève de la puissance publique (hauteur, recul, densité) de ce qui résulte d'un accord entre propriétaires. A la limite, on pourrait ne plus indiquer de règles et dire que celles du POS s'appliquent. Si le lotisseur veut indiquer des choses plus précises, réduire les hauteurs par exemple, il le peut. On applique alors la règle la plus sévère.**

Propos recueillis par MICHELE CHAMPENOIS.

**Ile-de-France**

LE 2 MAI A BOBIGNY

**Les syndicats pendent la crémaillère dans leur nouvelle « maison » construite par Oscar Niemeyer**

Après le Val-de-Marne en 1971 et l'Essonne en 1972, c'est la Seine-Saint-Denis qui inaugurerait, le 2 mai, sa nouvelle Bourse du travail.

Jusqu'à présent, les syndicats départementaux étaient obligés de se

réunir dans des baraquements provisoires. C'est pourquoi, explique M. Georges Valbon, président (communiste) du conseil général, « dès 1968 le conseil général avait souhaité doter le mouvement ouvrier et les syndicats représentatifs des travailleurs du département d'un immeu-

ble qui puisse les accueillir et offrir des salles de réunion et de congrès aux organisations départementales et nationales ». En mai 1972, les élus décidaient donc la construction à Bobigny de cet équipement et en confiaient la réalisation à l'architecte Oscar Niemeyer.

Les syndicats départementaux auront donc désormais à leur disposition deux bâtiments : dans le premier on trouvera un auditorium de six cents places, des salles de réunion, un restaurant, une salle polyvalente, un parc de stationnement ; dans le second, cent trois bureaux sur quatre étages. Coût total de la Bourse : 23,6 millions de francs, totalement pris en charge par le conseil général.

Les syndicats sont unanimes à se féliciter de ce nouvel équipement. Pour la C.G.T., largement majoritaire dans le département, la nouvelle Bourse permettra de grouper toutes les organisations et de mieux assurer la défense des salariés du département.

— **Le rôle de nos organisations est double, expliquent MM. Christian Beauvais et Henri Oreste : d'une part, il est de défendre les intérêts des salariés dans les entreprises où ils travaillent, d'autre part, nous prenons de plus en plus en charge des revendications concernant la fiscalité, le logement, le cadre de vie. Cette seconde préoccupation nécessite des moyens de travail au niveau départemental que nous offrirait la Bourse. D'autre part, s'il existe des maisons de syndicats dans certaines communes, l'existence d'une Bourse départementale permettra aux corporations locales de coordonner leurs actions.**

Après des mois de polémiques, les organisations se sont mis d'accord, le 25 avril, sur la répartition nouvelle selon trois critères : le droit à l'existence de chacun des syndicats ; au moins 5 bureaux par organisation ; un nombre de bureaux proportionnel à la représentativité de chacun aux élections professionnelles. La C.G.T. aura donc 52 bureaux ; la C.F.D.T., 15 ; F.O., 12 ; la C.G.C., 8 ; la C.F.T.C., 5 et la FEN, 11. Seule la C.F.T.C., qui n'a obtenu que le minimum de bureaux, n'a pas signé la convention.

L'auditorium sera directement pris en charge par le conseil général ; quant aux locaux, ainsi que l'affirme M. Valbon, « l'assemblée départementale, profondément attachée à l'indépendance des syndicats, a laissé à ceux-ci le soin de gérer ces équipements ». — M.-C. R.

**TRANSPORTS**

**Les armateurs des pays développés ne peuvent plus soutenir la concurrence**

Comme à l'accoutumée, le rapport annuel de la société française de courtiers maritimes Barry Rogliano Salles analyse la situation du marché mondial des transports maritimes avec sagacité et sans complaisance.

« Les pays développés » ne semblent plus en mesure de soutenir, dans le domaine maritime comme dans d'autres domaines, la concurrence des pays dits « en voie de développement » et des pays à économie dirigée... L'Europe ne devra-t-elle pas, après les Etats-Unis, faire appel à des pavillons non point « de complaisance » mais « de nécessité » ? se demandent les courtiers.

Analysant la situation de l'armement français et rappelant que le déficit de la balance des transports maritimes est demeuré supérieur à 2 milliards de francs en 1977, la firme Barry Rogliano Salles ajoute : « Le tonnage en commande pour compte français, pour livraison en 1978 et en 1979, se limite à 670 000 tonnes, si l'on exclut un pétrolier qui, à lui seul, représente 550 000 tonnes. (...) N'est-il pas évident que le fondement de toute politique de la construction navale est l'existence d'une flotte nationale prospère ? Que l'existence d'une telle flotte passe, dans les conditions dramatiques actuelles, par l'utilisation partielle de pavillons économiques permettant de dégager les ressources nécessaires au maintien et au développement du pavillon national ? » « Dans ces conditions, serait rendue possible la péréquation entre le coût des navires construits à l'étranger et celui, plus élevé, des navires construits en France. »

A propos de la crise, chaque jour plus préoccupante, de la construction navale, les courtiers écri-

vent : « 1977 marquera sans doute le début d'une ère où, faute d'avoir été prises plus tôt, des réductions de capacité de production s'imposeront pour des raisons non plus seulement économiques mais financières, et quel que puisse en être le douloureux coût social ! »

Les pays du tiers-monde (Corée, Formose, Singapour) connaissent en revanche une expansion considérable et des armateurs français ont d'ailleurs fait appel à des chantiers brésiliens (ce pays ayant en commande actuellement l'équivalent de dix années de sa production de 1975 !)

Les chantiers français doivent-ils accélérer leur mouvement de restructuration ? « Les autorités administratives françaises continuent, depuis 1951, avec une remarquable persévérance, à inciter les industriels à une restructuration de la construction navale, qui devrait conduire à une nouvelle réduction du nombre des entreprises, prélude probable à une nouvelle réduction et du nombre des centres de production et de la capacité globale de la construction navale française. Nul ne doute que si les conséquences sociales d'un tel mouvement étaient moins douloureuses pour certaines régions économiques, cette politique volontariste aurait été conduite plus rapidement », conclut le rapport.

● **Coopération entre la C.G.M. et la Mixte.** — Après plusieurs mois de concurrence acharnée sur les lignes des Antilles et de la Guyane, la Compagnie générale maritime et la Compagnie de navigation mixte viennent de décider de coopérer notamment en harmonisant les horaires de leurs navires et en mettant à la disposition de la clientèle un parc commun de conteneurs.

**RALLYE DU PORTUGAL 78**

**NOUVELLE VICTOIRE PEUGEOT 104 ZS**

**1<sup>er</sup> en classe 4 7<sup>e</sup> au classement général Makinen-Todt**

Peugeot fait confiance à **Esso**

**104 PEUGEOT**